

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID**

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 17 septembre 2019 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 18 h 00.

SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Kathy Poulin
Monsieur le conseiller	Jean-François Giasson (District 1)
Madame la conseillère	Dominique Forget (District 2)
Monsieur le conseiller	Mathieu Bouthillette (District 3)
Monsieur le conseiller	Carl De Montigny (District 5)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

SONT ABSENTS

Monsieur le conseiller	Guy Séguin (District 4)
------------------------	-------------------------

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Kathy Poulin.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Madame Sophie Charpentier	Directrice générale et secrétaire-trésorière
Me Carl Lebel	Greffier adjoint

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2 Constatation de la régularité de la séance du conseil
- 3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 4 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 septembre 2019
- 5 Loisirs et culture
 - 5.1 Embauche - Coordinatrice du Centenaire
- 6 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance à 18 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à s'exprimer sur les sujets spécifiques à l'ordre du jour. Personne ne prend la parole.

19-09-266

4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par madame la conseillère Manon Paquin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 septembre 2019, tel que présenté.

ADOPTÉE

5 LOISIRS ET CULTURE

19-09-267

5.1 EMBAUCHE - COORDONNATRICE DU CENTENAIRE

ATTENDU QU'une analyse des besoins de gestion pour l'organisation du centenaire de la Municipalité a été effectuée;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite embaucher un(e) chargé(e) de projet dédié(e) à l'organisation du Centenaire;

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées le 4 septembre 2019 et le 12 septembre 2019 par un comité de sélection;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'embauche de madame Marie-Claude Cossette;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Giasson

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE CRÉER un poste temporaire de coordonnatrice du Centenaire;

D'EMBAUCHER Marie-Claude Cossette à titre de coordonnatrice du Centenaire pour une durée déterminée, le tout conformément aux conditions de travail prévues au contrat de travail;

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail;

D'AUTORISER le paiement de cette dépense à même l'excédent de fonctionnement affecté au Centenaire pour la période du 17 septembre 2019 au 31 décembre 2019.

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que les crédits budgétaires pour cette dépense sont disponibles.

ADOPTÉE

19-09-268

6 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la mairesse Kathy Poulin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance ordinaire du 17 septembre 2019 à 18 h 03.

ADOPTÉE

Kathy Poulin
Présidente d'assemblée

Kathy Poulin
Mairesse

Sophie Charpentier
Directrice générale et secrétaire-
trésorière